

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

DLP 25-8-98003925

REGION CENTRE

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 24 du 20/08/98 - 2 pages

Colza

Désherbage

Rien de neuf au niveau des produits encore cette année ; mais il faut veiller à la qualité des applications car on retrouve des herbicides du colza dans les analyses des eaux superficielles.

QUALITE DE L'EAU : l'affaire de tous

Nous sommes tous intéressés à la qualité de l'eau. Le GREPPPES (Groupe Régional pour l'Etude de la Pollution par les Produits Phytosanitaires des Eaux et des Sols) a mis en place le suivi des eaux superficielles (rivières) et souterraines (forages) en Région Centre depuis 1991.

Deux herbicides du colza sont fréquemment retrouvés dans les eaux superficielles : le tébutame et le métazachlore. Ces deux substances ont été détectées dans respectivement 56% et 14 % des échantillons analysés ; le tébutame est recherché depuis 1996 et le métazachlore depuis 1992. Les concentrations étaient parfois supérieures à 0,1 µg/l. Rappelons que, pour les eaux destinées à la consommation humaine, le décret 89-3 du 3 janvier 1989, fixe les concentrations maximales admissibles à 0,1 µg/l par substance active individualisée, et à 0,5 µg/l pour l'ensemble des substances actives.

De plus, la fréquence de détection du métazachlore augmente depuis 1994.

Attention au ruissellement

Quand il y a risque de ruissellement, parcelles en pente, sols battants, risque de pluie dans les heures suivant le traitement, proximité de rivière, de fossé, ou de canal de drainage se déversant dans un cours d'eau, il vaut mieux éviter l'utilisation de tébutame et de métazachlore ; en effet, ces deux substances sont assez solubles et peu fixées par le sol ; elles peuvent donc facilement être emportées par les ruissellements, et se retrouver dans les rivières.

Respecter les bonnes pratiques agricoles

Afin de limiter les pollutions, il faut utiliser les herbicides à bon escient.

Le désherbage doit être étudié au niveau de la parcelle :

- en connaître la flore,
- prendre en compte la rotation (profiter des herbicides colza pour éliminer des adventices difficiles à maîtriser en céréales ; par exemple, les herbicides sur colza peuvent permettre de lutter contre des vulpins résistants aux herbicides à absorption foliaire type fop ou dime utilisés sur blé ; de même, s'il apparaît des crucifères difficiles à maîtriser en culture de colza, il faudra les prendre en compte lors du choix des herbicides sur céréales),
- adapter le désherbage à la parcelle ou à une partie de parcelle, voire à la bordure, en fonction de la flore potentielle (4 ou 5 mauvaises herbes les plus fréquentes : voir tableau 1 en page 2).

Quelques conseils pour améliorer la lutte contre les adventices :

- dès la récolte du précédent, réaliser un faux semis pour faire lever un maximum d'adventices,
- permettre une implantation rapide du colza,
- respecter les conditions d'utilisation des herbicides (incorporation si herbicide de présemis, stades de sensibilité des mauvaises herbes,...).

Le désherbage du colza doit être envisagé dès l'implantation en pré-levée ou post-levée précoce. Nous ne disposons pas actuellement de suffisamment de produits de post-levée pour contrôler toutes les mauvaises herbes de façon acceptable.

<u>Traitement de pré-semis</u>

Trifluraline (TREFLAN, BRASSIX,...à 2,5 l/ha) permet de désherber les dicotylédones les plus courantes (véronique, coquelicot, mouron, gaillet,...).

Napropamide (DEVRINOL, COLZAMIDE,...2,2 à 2,8 l/ha) se justifie dans les parcelles à forte infestation de géranium disséqué ou de matricaire.

Ces deux produits peuvent être associés (2,5 l + 1,5 l/ha) contre alchemille, matricaire et véronique de perse.

<u>Traitements de post-semis</u>

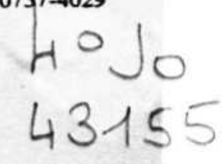
- Post semis - pré-levée

COLZOR à 6 l/ha ou 5 l/ha en sol sableux, présente une bonne efficacité sur capselle, gaillet, passerage et sisymbre. Ce produit, très influencé par les conditions d'humidité au moment de l'application, sera positionné le plus près possible du semis.

Colza
Désherbage : attention à la pollution des eaux de rivière.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
BP 210
45403 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 530 AD
ISSN n° 0757-4029



- Post semis - pré-levée et post-levée
BUTISAN S (métazachlore) : 2,5 l/ha, en pré-levée ou post-levée précoce ; en situations sèches, sur sol léger, motteux ou battant, fractionnement pré-levée (1,5 l/ha) + post-levée précoce, au stade 1ère feuille pointante (1,5 l/ha).
NOVALL (métazachlore + quinmerac) à 2,5 l/ha en pré-levée ou post-levée précoce ; plus efficace que métazachlore seul sur gaillet et euphorbe ;
Tous les produits cités sont efficaces sur vulpins et paturins.

Programmes

Les produits de post-semis, comme ceux de pré-semis, peuvent être utilisés seuls. Néanmoins un programme avec des produits de pré-semis puis de post-semis est parfois nécessaire (voir tableau 2 ci-dessous).
Des programmes à trois produits (TREFLAN ou DEVRINOL + COLZOR + BUTISAN) peuvent être nécessaires sur certaines parcelles très sales. Ces programmes peuvent aussi se limiter à la bordure afin d'éviter la colonisation de toute la parcelle par les adventices.
Les traitements de rattrapage, essentiellement anti-graminées, seront à envisager en fonction des adventices présentes dans la parcelle au début de l'automne et feront l'objet d'une communication ultérieure.

Maïs

Pour information : le point sur la pyrale

Le premier vol se poursuit ; on enregistre quelques captures en cage.
Les captures en pièges continuent ; elles sont faibles dans l'ensemble, plus régulières à Saint Laurent du Lin (37), Moléans (28), Fontenay sur conie (28).
A Férolles (45), zone précoce pour le premier vol, et sur maïs doux , on observe le tout début d'un deuxième vol entre le 3 et le 6 Août et de nombreuses pontes fraîches le 17/8.

Tableau 1 **: Sensibilité des adventices en fonction des matières actives**

	Trifluraline (nombreuses spécialités : 2,5 l/ha)	**Napropamide** (nombreuses spécialités : 2,2 à 2,8 l/ha)	**Metazachlore** (BUTISAN à 2,5 l/ha)	**Tébutame + clomazone** (COLZOR à 6 l/ha)	**Metazachlore + quinmérac** (NOVALL à 2,5 l/ha)
Repousse orge	**O**	**O**	**O**	**	**O**
Repousse blé	**O**	**O**	**O**	*	**O**
Vulpin	**	**	**	**	**
Folle avoine	**O**	**O**	**O**		
Véronique feuille de lierre	*	*	*		
Véronique de Perse	*	**	**	**	**
Véronique sp	**	**	**	**	**
Pensée des champs	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**
Mouron des oiseaux	**	**	**	**	**
Mouron des champs		*	*	**	**O**

** : Adventice sensible - * Adventice moyennement sensible - **O** : Adventice résistante

Tableau 2 **: Quelques exemples de programme de désherbage du colza**

Pré-semis	**Pré-levée Post-semis précoce**	**Commentaires**
TREFLAN à 2,5 l	BUTISAN à 1,5 l ou fractionné	Bon rapport qualité-prix.
TREFLAN à 2,5 l	NOVALL à 1,8 l	Bonne efficacité globale.Utiliser 1,8 à 2 l pour obtenir une bonne efficacité en cas de forte infestation de capselle.
TREFLAN à 2,5 l	COLZOR à 6 l	Plus efficace sur gaillet, coquelicot. La dose de COLZOR ne doit pas être inférieure à 5 l, sinon l'efficacité sur capselles, passerage et repousses de céréales sera insuffisante.
TREFLAN à 2,5 l + DEVRINOL à 2,2 l		Envisageable en absence de capselle et présence de matricaire et géranium.
DEVRINOL à 2,2 l	BUTISAN à 1,5 l	Bonne efficacité sur capselle et géranium.

D'autres programmes sont envisageables, mais leur coût devient prohibitif.